

fédération des états britanniques. Nous serions libres de faire participer notre flotte aux guerres de l'empire ou de la faire s'en abstenir. Qu'elle doive inévitablement participer à toute guerre d'importance primordiale, il n'en reste pas moins vrai que grâce à ce régime le Dominion sera à l'abri des embarras, ce qui est chose précieuse. Sous ce régime, s'il ne se déclare pas de guerre, il pourra s'écouler dix, vingt, cinquante et même cent ans sans que s'agite jamais la question de participation. Voici un siècle que la Grande-Bretagne n'a livré aucun combat sur mer. La création de nouveaux centres de la force navale de l'empire au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Afrique australe est susceptible d'écarter pendant encore un siècle toute probabilité de guerre sur mer.

Voilà ce qu'on dit aux électeurs anglais de ma province. Si l'on recherche d'autres divergences, on notera quelque équivoque dans certaine lettre adressée par le premier ministre lui-même à un électeur de la province d'Ontario, un cultivateur, qui, voulant se renseigner sur le sujet, avait écrit au chef du cabinet pour lui signifier sa désapprobation complète de cette dépense. Le 8 novembre dernier, le premier ministre répondait comme suit à la lettre très énergique qu'il avait reçue :

Je trouve très peu à redire à votre lettre; je suis sûr que lorsque nous aurons saisi le Parlement de notre programme il n'y aura guère de désaccord entre nous deux, et je considère qu'il n'en devrait pas subsister.

Le correspondant était opposé à toute contribution et à toute dépense relative à l'établissement d'une marine de guerre. En donnant ainsi sa manière de voir, le premier ministre lui annonce qu'il n'existe entre eux deux que de très légères divergences.

Je vous ferai respectueusement observer que vous faites erreur en disant qu'il s'agit en ceci d'une question nouvelle. Au contraire, le public canadien en est saisi depuis la conférence de 1902, alors que l'on tenta de lancer le pays dans ce que vous pourriez à bon droit appeler le militarisme, ce à quoi nous nous sommes opposés. J'appelle votre attention sur le document, qui, dans le temps, fut soumis à la conférence par les ministres qui y prenaient part savoir: M. Fielding, M. Paterson, sir Wm Mulock, sir Frederick Borden et moi-même, et dans lequel notre attitude est définie comme suit :

“Jusqu'à présent, toutes les dépenses que le Canada a faites pour la défense du territoire se sont portées sur la milice. Le Gouvernement est prêt à mettre à l'étude la question de la défense sur mer. Sur les côtes du Canada il y a un grand nombre d'hommes aptes à tous égards à former une réserve navale, et l'on compte que des mesures ne tarderont pas à être prises dans le but d'instruire ces gens et de faire en sorte qu'on puisse les employer, au besoin, à la défense du pays.

Comme conclusion, les ministres répètent que, tout en se voyant obligé de refuser son

assentiment aux mesures proposées, le Gouvernement canadien se rend pleinement compte de l'obligation où se trouve le Dominion de faire, à l'égard de son territoire, des dépenses proportionnées à l'accroissement de la population et de la richesse du pays. Ils consentent à ce que ces dépenses soient faites de façon à soulager les contribuables de la mère patrie d'une partie du fardeau qui pèse sur eux; et leur plus ardent désir est de réaliser leurs projets de défense avec le concours des autorités impériales et d'après les avis d'officiers expérimentés de l'empire, dans la mesure compatible avec le principe du gouvernement autonome, principe qui a si largement contribué à l'unité de l'empire.”

Vous remarquerez donc que nous avons refusé de nous engager dans toute dépense hors de proportion avec notre développement en tant que nation. Voici plusieurs années que notre attitude est connue du public, et je ne sache pas qu'on y ait encore rien trouvé à reprendre.

J'oubliais de vous dire que je ne suis pas plus en faveur du militarisme que vous ne l'êtes vous-mêmes, mais la question de la défense est de celles qu'on ne saurait complètement perdre de vue.

L'hon. M. LEMIEUX: Très bien! très bien!

M. MONK: J'entends le directeur général des Postes qui approuve cela. Il n'a fait qu'approuver tout l'après-midi. Il est bien digne d'être fait chevalier, et je compte être présent quand on lui donnera l'accolade.

Voilà ce qu'il en coûte de devenir une nation; c'est un fardeau qui pèse fatalement sur toutes les nations et dont j'espère que le temps leur permettra de se débarrasser.

M'en tenant à cela,—je ne veux pas multiplier les exemples de cette nature,—je dis qu'il importe de faire voir que le premier ministre et ses amis ont réellement tenté de voiler leur attitude sous un amas de phrases pompeuses au lieu de l'exposer franchement et nettement. Nous avons donc droit de demander tout d'abord quelle est cette attitude. C'est là-dessus que je fonderai mon raisonnement.

Il est absolument impossible de lire, ne serait-ce que le maigre rapport de la conférence impériale qui est certainement incomplet—de fait, la conférence a décidé de n'y inclure que les documents au sujet desquels on tomberait d'accord—il est impossible, dis-je, de lire ce livre bleu d'un bout à l'autre et de douter le moins qu'il s'agisse d'une politique tout à fait nouvelle, différente à tous les égards de toute politique formulée ou proposée auparavant, soit par le gouvernement impérial, soit par les autorités canadiennes. Il est incontestable que c'est une politique nouvelle et qu'on a, jusqu'à ce jour caché au public son sens réel et sa véritable portée.

Qu'on me permette de rappeler quel est vraiment le projet qui a été soumis à la